

Annexe 3 – Descriptif technique du dépôt d'images

Pré-requis techniques

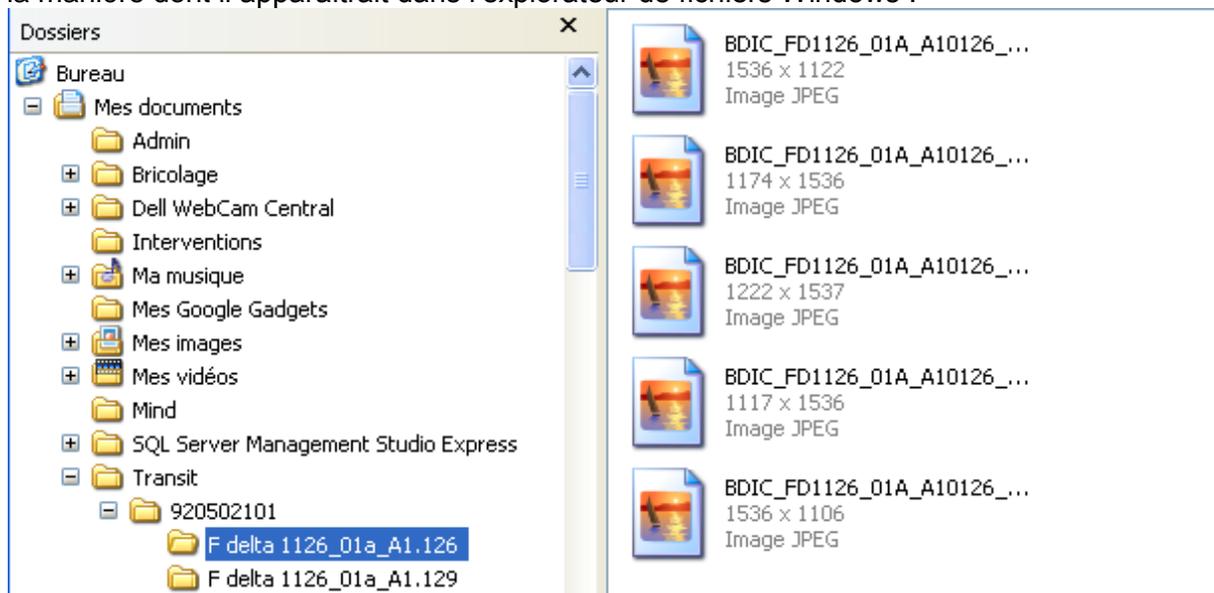
- La production, la gestion, la préparation des images déposées sont à la charge des organismes. Seules les images dont on souhaite qu'elles soient visualisables et zoomables dans la visionneuse Calames sont nécessaires : la génération des vignettes affichées depuis les notices Calames se fait automatiquement lors du dépôt.
- Les notices pour lesquelles est effectué le dépôt d'une ou de plusieurs images sont appelées « notices cibles ». Chacune de ces notices devra nécessairement avoir été **publiée** une première fois au moment du dépôt.
- Pour être déposées, les images doivent être **aux formats JPEG** (extension .jpg) **ou GIF** (extension .gif). Bien que la visionneuse Calames soit plus particulièrement destinée à l'affichage d'images de moyenne à haute résolution, le format TIFF a été exclu du dispositif en raison du poids des fichiers correspondants.
- Les images devront être comprises dans des **dossiers**. L'organisation de ces dossiers peut être utilisée pour définir les modalités d'affichage :
 - o Le répertoire racine aura pour intitulé le nom du RCR Calames.
 - o En second niveau, le répertoire racine ou RCR peut contenir un ou plusieurs autres dossiers "cote", ayant pour nom la cote des notices cibles. Cet intitulé devra *exactement* correspondre à la chaîne de caractères qui a été encodée dans l'élément <unitid>. Les noms des dossiers directement inclus dans le répertoire racine devront obligatoirement correspondre à des éléments <unitid TYPE="cote"> ou <unitid TYPE="cote_actuelle">.
 - o Chacun des dossiers "cote" de second niveau pourra contenir :
 - soit des images
 - soit un ou plusieurs répertoires correspondant à des composants de type "division" (<unitid TYPE="division">). Ces composants doivent être des descendants du niveau "cote" mentionné dans le répertoire de second niveau ; ils n'en sont pas forcément des enfants directs. Il est techniquement possible d'étendre ce principe à plusieurs générations de notices de type "cote".
 - soit les deux (images et dossiers contenant des images).
- La présence d'un élément <unitid> (très fréquent mais pas obligatoire au sens des bonnes pratiques Calames) est indispensable pour lier une notice cible à une ou des image(s). L'association automatique entre images et notices n'est possible que lorsque les répertoires "cote" ou "division" des dossiers d'images sont nommés exactement de la même manière, au caractère près, que les <unitid> des composants EAD. Le système de nommage des répertoires (sous Windows) interdit de pouvoir faire usage des caractères suivants :
/ \ : * ? " < > |
Le caractère / ("slash"), dont l'emploi peut être rencontré dans des cotations et foliotations d'archives et manuscrits, doit être remplacé par le caractère _ ("underscore"). Les espaces sont autorisés. La casse des caractères n'a pas d'importance.
- Les dossiers "cote" de second niveau, enfants directs du répertoire racine, correspondront au **plus haut niveau de visibilité** des images au sein de l'inventaire Calames public. Sous

chaque notice correspondant à ce second niveau seront affichées les images contenues dans l'ensemble des répertoires descendants. Suivant la même logique, pour les niveaux inférieurs, seules les images contenues dans le répertoire contextuel ou dans les répertoires descendants seront rendues accessibles.

- Le répertoire racine contenant l'ensemble des dossiers et images à déposer devra être compressé et **zippé**. (Divers logiciels de compression sont disponibles gratuitement sur Internet : WinRar, Quick Zip, 7-zip...) Pour être chargé correctement, le fichier .zip devra avoir une taille **inférieure à 100 Mo**. Dans le cas où un établissement souhaite préparer le dépôt de plus de 100 Mo d'images, il est possible de préparer simultanément plusieurs lots correspondants à plusieurs répertoires racines, qui porteront un nom du type : « RCR_1 », « RCR_2 », etc.
- L'identifiant ou le nom de l'instance EAD à laquelle appartiennent les notices cibles n'a pas d'incidence dans la préparation du dépôt d'images.
- Il est possible de déposer des images sous un même répertoire **en plusieurs fois**, à partir du moment où l'on respecte strictement la même hiérarchie de répertoires lors de chaque chargement. Les images d'un second chargement sont alors ajoutées à la suite des images déjà déposées.

Exemple 1 :

Dans cet exemple, le répertoire déposé par l'établissement (BDIC) a été dézippé. Voici ci-dessous la manière dont il apparaîtrait dans l'explorateur de fichiers Windows :



Le répertoire racine se nomme 920502101 (RCR de la BDIC) :

- sous le répertoire racine, on trouve deux répertoires de niveaux Cote. Chaque répertoire prend pour nom la cote correspondante exacte, à ceci près que la cote contient un slash interdit (/) : F delta 1126/01a/A1.126 devient donc F delta 1126/01a_A1.126
- chaque répertoire de Cote contient directement les images. Dans cet exemple, il n'y a pas de répertoire de niveau Division.

Si le dossier zippé est structuré comme dans l'explorateur de fichiers ci-dessus, l'affichage se fera comme ci-dessous :

F delta 1126 La Guerre 1914-1918 dans le ressort de l'Académie de Lille

F delta 1126 La Guerre 1914-1918 dans le ressort de l'Académie de Lille

F delta 1126/01a Lettres de soldats. Souvenirs de guerre d'élèves des classes primaires et secondaires



F delta 1126/01a/A1.126 Trith Saint Léger et Wasmes au Bac : Documents de la bibliothèque de guerre, lettres et cartes de prisonniers et soldats

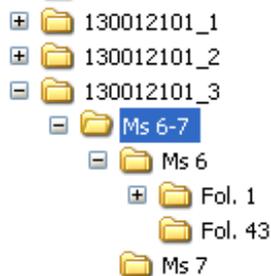
5 IMAGETTES CONTENUES DANS LE DOSSIER BDIC_FD1126_01A_A10126
 5 IMAGES CONTENUES DANS LE DOSSIER BDIC_FD1126_01A_A10126
 ATTENTION ICI ESSAI DE LIEN EXTERNE VERS LA CED BDIC : http://flora.u-paris10.fr/flora/jsp/index_view_direct.jsp?record=default:NOTICES:2250

Cote : F delta 1126/01a/A1.126
 Description physique : 24 pièces.
 Date : 18/08/1915 – 05/11/1918



Exemple 2 :

Dans cet exemple, l'établissement déposant (BU Lettres d'Aix-Marseille) a préparé plusieurs répertoires "130012101_1", "130012101_2", "130012101_3" en raison du poids cumulé important des images (l'ensemble atteignant les 350 Mo). Ces répertoires devront être zippés avant de pouvoir procéder à leur dépôt.



Parmi les notices cibles, le manuscrit 6 présente deux niveaux : un niveau "cote" ("Ms 6") et "division". Au composant de type division "Fol. 1" ne seront associées que les images contenues dans le répertoire "Fol. 1" correspondant ; tandis qu'au composant de type cote "Ms 6" seront associées les images contenues dans le répertoire "cote" du même nom, aussi bien que dans les répertoires descendants "Fol. 1" et "Fol. 43".

Par ailleurs, dans ce même exemple, il a été choisi d'afficher l'ensemble des images correspondant à un niveau "cote" parent du niveau "Ms 6", i.e. au niveau du nœud qui décrit à la fois les Ms 6 et 7 (solution à réserver à certains cas de figure).

Chargement et gestion des images

Les utilisateurs professionnels accèdent à une page Web, après s'être authentifiés sous le compte Calames de leur établissement (login reprenant le RCR Calames) à la page <http://www.calames.abes.fr/pub/ssl/Login.aspx>. Une fois identifiés, et depuis l'espace Calames de l'établissement, les déposants accèdent à l'interface de dépôt d'images via le lien « Charger vos images » : <http://www.calames.abes.fr/plus/chargement.aspx>.

Chargement d'images

Cette page permet de charger vos images sur le serveur de l'Abes.
Sélectionnez votre fichier et cliquez sur "Charger"

Choisir votre fichier:

Barre de progression

Upload Status:

Annuler un chargement

Vous pouvez annuler un chargement en cliquant sur l'icone Stop à droite de la barre de progression.

Informations Contactez-nous © Abes - 2007
 A propos Assistance Tous droits réservés
 Mode d'emploi Crédits



Le dépôt d'images, dont le chargement peut être suivi grâce à une barre de progression, s'opère de la manière suivante :

- chaque répertoire chargé est dézippé
- l'outil Zoomify découpe en tuiles chaque fichier image. Le tuilage des images permet notamment d'éviter la copie directe des fichiers source depuis la visionneuse Calames (seules les vignettes des images peuvent être enregistrées).
- un dossier est créé pour chaque répertoire (chemin d'accès des images qui seront affichées depuis telle notice) et chaque image (propriétés de l'image et ensemble des tuiles).

Sous la rubrique « Gérer vos images » (<http://www.calames.abes.fr/plus/gestionlmg.aspx>), l'utilisateur professionnel accède aux répertoires qu'il a correctement chargés, et a la possibilité de **supprimer** des répertoires d'images.

Affichage et visualisation des images

L'accès aux images déposées depuis l'interface publique Calames se fait en deux temps :

- une vignette cliquable, visible depuis les notices concernées...
- ...permet d'ouvrir le répertoire d'images grâce à une visionneuse *ad hoc*.

L'affichage des vignettes cliquables dans la « Boîte à outils » de l'interface Calames est généré à la volée. Le code EAD n'est donc pas modifié (pas de balise de type <dao>).

L'affichage des vignettes *et* des images dans la visionneuse est cumulatif. Pour chaque niveau, on peut faire défiler :

- les vignettes des images déposées sous le répertoire du niveau en question
- et/ou les vignettes des images déposées sous un ou plusieurs répertoire(s) descendant(s) (niveaux "division" sous un niveau "cote").



Les fonctionnalités de la visionneuse Calames sont les suivantes :

- zoom sur les images tuilées, et vignette permettant de situer la zone zoomée
- affichage d'un fil d'Ariane (du nom de la bibliothèque jusqu'au niveau concerné) permettant de retourner à la notice cible dans la base Calames
- carrousel pour le défilement des images (5 affichées à la fois, + 2 et -2, se rendre à la première et à la dernière image)
- curseur (« slider ») permettant de connaître sa position au sein d'un lot d'images.